

Compléter et utiliser la matrice des risques de violence basée sur le genre (VBG) dans le cadre des transferts monétaires (TM)

En quoi consiste la matrice ?

- Il s'agit d'une matrice des risques d'une page à compléter, issue du [Recueil sur les transferts monétaires \(TM\) et la violence basée sur le genre \(VBG\)](#) (disponible en plusieurs langues).
- Elle recense les risques de violence basée sur le genre (VBG) pour les femmes et d'autres groupes vulnérables dans le cadre de la programmation de transferts monétaires (TM).
- Elle permet aux utilisateurs d'identifier les potentielles mesures d'atténuation visant à prévenir et à réduire ces risques.
- Elle peut être utilisée lors de la phase de conception ou de mise en œuvre du programme.
- Plusieurs niveaux d'utilisation sont possibles : institutionnel, régional ou national.
- Elle doit être mise à jour ou révisée régulièrement.

Quels objectifs la matrice permet-elle d'atteindre ?

- Garantir une véritable application des principes de protection et visant à « ne pas nuire » dans la programmation des TM.
- Servir de base au dialogue entre les acteurs œuvrant dans les domaines de la protection contre la VBG et des TM :
 - Parvenir à un consensus autour des principaux risques en matière de VBG, afin de contribuer à l'adaptation de la conception, de la programmation et du suivi des risques ;
 - Contribuer à l'identification des prochaines étapes d'atténuation des risques de VBG pour les acteurs œuvrant dans les domaines de la lutte contre la VBG et des TM.
- Servir d'outil de plaidoyer pour encourager les acteurs œuvrant dans le cadre des programmes de TM à généraliser la protection contre la VBG.
- Aider à répondre aux exigences des donateurs (tels que l'Office humanitaire de la Communauté européenne, l'Agence des États-Unis pour le développement international, etc.).

Principales étapes

1. EFFECTUEZ LE TRAVAIL DE PRÉPARATION

- A.** Veillez à impliquer les parties prenantes concernées, à savoir :
 - I.** Les spécialistes de la VBG, par exemple, les responsables du groupe de coordination sur la VBG ;
 - II.** Les spécialistes des transferts monétaires, par exemple, les responsables du groupe de travail sur les transferts monétaires.
- B.** Confirmez les besoins, la disponibilité, la motivation, les possibilités et la chronologie (par exemple, un appel est-il prévu ou un vaste programme de TM est-il en cours de conception ? Etc.).
- C.** Désignez quatre ou cinq champions des TM et quatre ou cinq champions de la VBG afin qu'ils complètent ensemble la matrice des risques.

2. COMPLÉTEZ LA MATRICE

- A.** Prévoyez une séance de discussion de deux ou trois heures (idéalement en présentiel) avec les champions de la VBG et des TM identifiés lors de la première étape afin de compléter la matrice, plus précisément :
- I.** Commencez par établir une compréhension mutuelle des objectifs respectifs et convenir d'un langage commun pour l'exercice de la matrice (la version provisoire de la présentation PowerPoint incluse dans le [deuxième outil](#) peut constituer un bon point de départ) (25 min).
 - II.** Invitez les champions des TM à présenter brièvement leurs activités (par exemple, modalités, ciblage, challenges, etc.) (20 min).
 - III.** Invitez les champions de la VBG à présenter brièvement les informations essentielles sur la VBG (par exemple, risques et tendances en matière de VBG, challenges, etc.) (20 min).
 - IV.** En petits groupes ou en plénière, complétez la matrice en renseignant chaque colonne. Gardez à l'esprit le contexte dont il est question et les risques spécifiques de VBG communs à plusieurs groupes concernés par la programmation de TM. Incitez les participant-e-s à se montrer aussi précis, concrets et ciblés que possible. Remarque : Les colonnes « Risques de VBG » et « Mesures d'atténuation institutionnelles » sont les plus importantes et la majeure partie des discussions doit leur être consacrée (une heure).

Si possible, complétez l'exercice avec des données supplémentaires collectées dans le cadre de discussions de groupes de réflexion avec des femmes (en utilisant le [quatrième outil](#) de la boîte à outils) ou à l'aide des résultats de récentes visites de suivi des distributions de TM (en utilisant le [septième outil](#) de la boîte à outils), de l'analyse des résultats postdistribution ou des données du mécanisme de retour d'informations et de remontée des plaintes.

3. IDENTIFIEZ LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET ÉLABOREZ UN PLAN D'ACTION

- A.** Résumez les principales informations obtenues lors de la deuxième étape (issues notamment des discussions conjointes avec les champions de la VBG et des TM, des présentations, des discussions des groupes de réflexion, du suivi postdistribution, du mécanisme de retour d'informations et de remontée des plaintes, etc.).
- B.** Simplifiez la matrice en conservant uniquement les informations essentielles.
- C.** Partagez la version finale et complétée de la matrice des risques avec les membres des groupes de travail sur les TM et la VBG afin qu'ils puissent formuler des remarques et des commentaires.
- D.** Sur la base des mesures d'atténuation recensées, sélectionnez trois à cinq mesures et convenez d'un plan d'action ou d'un plan de travail annuel pour leur mise en œuvre ; Plusieurs ressources de la boîte à outils peuvent vous aider à élaborer ce plan de travail après adaptation à votre contexte spécifique.

Exemples de matrices complétées et de plans d'action communs : [Iraq 2022](#), [Ukraine 2022](#), [Somalie 2021](#), [Burundi 2019](#). D'autres exemples seront ajoutés à la page Web de la [boîte à outils](#) en 2022 et 2023.

Bon courage ! Vous pouvez envoyer vos questions et commentaires à l'adresse hrd-cva@unfpa.org.

